

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 04 JUIN 2026

Délibération n°2026.06.147

Désignation d'un représentant de GrandAngoulême à la Société coopérative d'intérêt collectif Mangeons bio ensemble

LE QUATRE JUIN DEUX MILLE VINGT SIX à 17 h 30, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 29 mai 2026

Secrétaire de Séance: Guillaume CHUPIN

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **69**

Nombre de pouvoirs: **5**

Nombre d'excusés: **1**

Membres présents : Sabrina AFGOUN, Sarah AMRANI, Brigitte BANIZETTE, Jean-Luc BEURCQ, Eric BIOJOUT, Karine BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Thierry BOUILLEAU, Fadila BOUTAYEB, Catherine BRIE, Michel BUISSON, Christine CAMUS, Stéphane CHAPEAU, Hortense CHARTIER-CHEVALERIAS, Guillaume CHUPIN, Jean-Claude COURARI, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Gérard DESAPHY, Fabienne DOUCET, Laurent DUGUE, Nathalie DULAIS, Matthieu DUSSAIGNE, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Ludovic GERBOU, Hélène GINGAST, Michel GOMEZ, Jérôme GRIMAL, Rémi HUMBERT, Thierry HUREAU, Pascal JAUMARD, Sandrine JOUINEAU, Samantha LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Daniel MAGNIER, Lionel MAHERAULT, Annie MARAIS, Annie MARC, Stéphanie MARCHAND, Patrick MARDIKIAN, Jean-Luc MARTIAL, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Philippe MONJARRET, Bénédicte MONTEGU, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Coralie PASQUIER, Dominique PEREZ, Thierry PERONNAUD, Yannick PERONNET, Anne-Aziliz PETIT-LOUBOUTIN, Jean-Philippe POUSSET, Calixte ROCHETEAU, Hugo ROUGIER, Gérard ROY, Magali SAINT HILAIRE, Morgan VANDESTICK, Lucy VIOLIN, Elise VOUVET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Aurélie ZADRA, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : François ELIE à Pascal MONIER, Charlène MESNARD-CALMELS à Jean-Philippe POUSSET, Gilbert PIERRE-JUSTIN à Stéphanie MARCHAND, Maryline VINET à Michel GOMEZ, Zalissa ZOUNGRANA à Elise VOUVET,

Excusé(s): Damien RONDEAU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260612-2026_06_147-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/06/2026
Publication : 12/06/2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 JUIN 2026

**DÉLIBÉRATION
N°2026.06.147**

Rapporteur : Monsieur BONNEFONT

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE GRANDANGOULEME A LA SOCIETE COOPERATIVE D'INTERET COLLECTIF MANGEONS BIO ENSEMBLE

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UNE AGGLO QUI DEVELOPPE ET PREND SOIN DE SES RESSCES AU SERVICE DES POL CTAIRES ET DES CITOYENS

Ambition : Néant

Enjeux : []

Le réseau Mangeons Bio, créé en 2010, recouvre 21 plateformes régionales soit 75% du territoire national. Il se donne pour principales missions de :

- Développer sur tous les territoires un réseau de distribution locale proposant une offre de produits 100 % biologiques, équitables et prioritairement locaux ;
- Rendre accessible à tous une alimentation saine et de qualité biologique exigeante ;
- Rapprocher les lieux de production des lieux de consommation et ainsi limiter le poids écologique des transports ;
- Relocaliser la production agricole en garantissant un volume et un prix convenu avec les producteurs organisés collectivement au sein de plateformes commerciales et logistiques.

Il s'incarne localement dans la plateforme Mangeons Bio Ensemble, une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) créée en 2011 et basée à Bressuire (79), distribuant exclusivement des produits biologiques, à destination de la restauration hors domicile dans l'ex Poitou-Charentes.

Issue de l'économie sociale et solidaire, cette SCIC permet à divers acteurs de se retrouver autour d'un même projet économique, notamment garantir une juste rémunération du producteur et garantir un prix accessible à l'utilisateur.

Dans le cadre de sa politique agricole et alimentaire, et notamment de l'animation de la charte Bien Manger à l'Ecole, GrandAngoulême est membre associé de la SCIC Mangeons Bio Ensemble qui offre une solution aux collectivités pour améliorer la qualité des repas en restauration collective, et répondre aux objectifs de la loi Egalim. La structuration de la filière économique agricole biologique locale à laquelle concourt cette SCIC répond également aux objectifs de GrandAngoulême.

La communauté a souscrit 38 parts, correspondant aux 38 communes qui composent GrandAngoulême.

Mangeons Bio Ensemble comporte à ce jour 75 associés, rassemblés dans 5 collèges (salariés, producteurs, transformateurs, clients, autres contributeurs) et fonctionne sur le principe qu'un membre vaut une voix. Chaque part sociale qui compose le capital vaut 100 €.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260612-2026_06_147-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/06/2026
Publication : 12/06/2026

GrandAngoulême disposera donc d'une voix au sein du collège « autres contributeurs ». Ce dernier détient 21% des droits de vote en assemblée générale. Une personne physique doit être mandatée pour représenter GrandAngoulême au sein de ce collège, cette personne ne devant participer, le cas échéant, ni au vote ni aux commissions d'attribution des appels d'offres ou subventions relatifs à la SCIC. La représentation de cette personne se limitera à l'organe délibérant de la SCIC.

GrandAngoulême, en tant collectivité adhérente puisque qu'elle dispose de parts au capital de la société, doit être représentée par une personne physique.

L'assemblée ayant délibéré à l'unanimité pour un vote à main levée,

Je vous propose :

DE DESIGNER Monsieur Michel BUISSON (Brie) comme représentant de GrandAngoulême au sein des instances de la SCIC Mangeons bio ensemble dans le collège « autres contributeurs ».

Pour : 71 Contre : 0 Abstention : 3 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260612-2026_06_147-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/06/2026
Publication : 12/06/2026